



Quoi de neuf ?

LA LETTRE D'INFOS DE VISSEICHE

Le mot du maire

Budget : l'enjeu du fonctionnement

Comme chaque année à cette époque, le Conseil municipal a voté le budget de la Commune. La maîtrise des dépenses de fonctionnement demeure notre enjeu principal :

- L'Etat nous impose une augmentation de trois points par an pendant 4 ans des taux de cotisation patronales (CNRACL) pour les fonctionnaires ce qui représente à l'horizon 2028 un surcôt d'environ 20 000 € par an pour notre commune. Des économies ont été engagées mais nous pourrions limiter difficilement l'impact de cette hausse.
- Depuis le début de l'année 2025, plus de 1500 communes françaises se retrouvent sans assurance ou face à des tarifs exorbitants de la part des assureurs. Les nombreuses catastrophes naturelles expliquent ce phénomène. La Commune de Visseiche arrive en fin de contrat à la fin de l'année. Avec l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, le cabinet Consultassur, nous avons lancé une procédure d'appel d'offres. En Septembre, le Conseil Municipal se prononcera pour retenir le nouveau cabinet d'assurances pour les prochaines années. Nous nous attendons également à une forte hausse des tarifs.
- Compte tenu de cette situation, nous avons décidé d'augmenter les taux d'imposition pour 2025 afin de maintenir un autofinancement suffisant et permettant de faire face aux investissements nécessaires au développement de la Commune.

Le service Technique fonctionne à effectif réduit en raison de l'absence prolongée d'un agent depuis Novembre dernier.

Nous avons fait appel à l'association Le Relais et au chantier d'insertion de Vitré Communauté pour nous aider dans cette période difficile.

La croissance démographique de la Commune se poursuit à un rythme supérieur à 1% par an et nous permet de bénéficier d'une légère augmentation de la D.G.F principale dotation de l'Etat mais également de la dotation de Solidarité Rurale en raison de l'intégration de la Commune dans le dispositif France Ruralité Revitalisation. Cette dynamique se traduit par un bon niveau des naissances (12 en 2024) et des effectifs à l'école St Pierre en Maternelle en forte progression.

Dans cette optique, nous poursuivons nos efforts d'investissements :

- Renforcement de l'attractivité autour de l'école avec la construction du mur et d'un parvis.
- Aménagement de trottoirs à l'entrée de la route de Marcillé-Robert au premier trimestre 2026.
- Début de la construction de deux pavillons 5 rue Sipia par les maisons HAMSTER avant la fin de l'année puis revente après achèvement à NEOTOA.

Maintenir les services à la population et notre capacité à investir afin d'assurer le développement de la Commune seront les deux défis principaux des collectivités à l'avenir.

Bruno Gatel,
maire de Visseiche

En direct de la commune

■ FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

• Mise en place effective du logiciel d'informatisation du cimetière (Coût : 4 860 €)

A ce jour, le logiciel mis en place permet une mise à jour des concessions ainsi qu'un suivi périodique et rigoureux du cimetière.

• Renouvellement des contrats d'assurance :

Les contrats d'assurance de la Commune (Dommages aux biens, protection juridique responsabilité civile et risques statutaires) arrivent à échéance le 31 décembre 2025. (Coût 2024 : 14 559 €). La Commune a contracté une assistance maîtrise d'ouvrage auprès de Consultassur pour l'aider dans cette mission. Un appel d'offres a été lancé pour un marché de 5 ans du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030. Une forte augmentation des tarifs proposés est quasiment certaine selon les estimatifs réalisés. Pour trouver un assureur, une mise aux normes électrique de l'ensemble des bâtiments communaux est impérative. La Commune doit s'engager sur la réalisation de ces travaux. Le Coût supplémentaire de ces travaux est estimé à environ 25 000 € pour l'exercice 2025 et 2026.

• Des travaux de Point A Temps Automatique sur la voirie

La réfection de la voirie suite aux travaux de canalisation d'eau potable est terminée à ce jour. La Commune prévoit en 2025 un budget de Fonctionnement en Voirie de 28 000 € (+12% par rapport à 2024). Le budget relatif au PATA est plus que doublé par rapport à 2024. Le prestataire pour le fauchage des accotements a été retenu. C'est l'entreprise LANCELOT d'Argentré du Plessis qui réalisera ces travaux.

• La poursuite de la remise en état du second terrain de football

Grace aux travaux réalisés en 2023, le deuxième terrain a été remis en état et sert régulièrement pour les matchs de l'entente sportive Visseiche- Arbrissel. Les travaux de l'année dernière ont été une réussite mais il convient de les renouveler afin d'assurer sa pérennité sur le long terme.

■ LES INVESTISSEMENTS

• Aménagement du parking rue de la Corbinais (Coût : 13 800 € HT)

Un revêtement tri couche et la création d'une liaison piétonne sont prévus. Cet espace de stationnement aménagé comprendra 8 places.



• Aménagement 2, rue de la Corbinais

La construction du mur suite à la démolition réalisée par l'EPF Bretagne est engagée. Elle sera suivie de l'aménagement du parvis et la création d'un accès aux personnes à mobilité réduite. Le coût de construction sera identique au devis initial (Montant : 39 963 € HT) mais une incertitude existe sur le coût final de l'aménagement du parvis.



• Un abri bus route de la Noë (Coût : 4 416 € HT)

Un abri bus route de la Noë sera aménagé.

• Les travaux dans le lotissement du Vieux Moulin

L'éclairage provisoire avec 6 mats solaires a été mis en place le 4 mars (Coût supplémentaire non prévu initialement d'environ 13 000 €) Des travaux d'aménagement de la voirie ont été engagés (Coût : environ 7 000 € HT) : Réfection en bicouche, Aménagement en Bordure, rue du Vieux Moulin vers les BAV, et travaux d'évacuation des eaux pluviales.



• L'étude d'aménagement du garage 36, rue de Rennes

L'aménagement du garage du 36 rue de Rennes et de l'ancienne réserve de l'épicerie est relancé pour 2025. Une cellule commerciale doit être créée. L'objectif est de déposer une autorisation d'urbanisme avant la fin du mandat. (Coût de l'opération : 65 000 € HT).

• L'achat des propriétés 34 et 5 rue Sipia.

Les travaux de dépollution de l'ancien puit et de deux autres endroits identifiés se terminent en Avril, sur le terrain 5, rue Sipia. L'EPF vendra ensuite dans le courant de l'année l'ensemble de la propriété avec la prise en charge par la Commune des travaux de démolition et de dépollution engagés depuis 2023. Le Conseil

Municipal devra se prononcer sur la mise en vente de l'ancien atelier 5, rue Sipia actuellement en location. La construction des pavillons HAMSTER pour NEOTOA doit démarrer au cours de l'année. La Commune prend à sa charge la viabilisation et revend les superficies de parcelles nécessaires à HAMSTER.

• **Plusieurs achats de terrains**

- L'achat du terrain en bord de rivière par la Commune et d'une portion de terrain le long de la station d'assainissement collectif par Vitré Communauté (Coût : 5 000 €)
- La pérennisation du circuit pédestre Vicus Sipia avec l'achat de la parcelle du « Moulin à Eau de la Grande Rivière ».

• **L'implantation de BAV** et l'arrêt de la collecte porte à porte pour les secteurs du centre bourg non desservis en 2024.

• **Les études de rénovation des bâtiments communaux :**

- Etude de faisabilité pour l'aménagement et la rénovation éventuelle de la mairie et des salles polyvalentes sous réserve qu'elle soit votée lors de cette séance.
- L'étude de rénovation thermique du bâtiment de la médiathèque, Enclos Mathurin Boury.

■ **TAUX D'IMPOSITION**

Le 27 mars dernier, le Conseil Municipal a voté (10 voix pour et 2 abstentions : M DAUVIER Vincent et M FRITEAU Éric) les taux d'imposition pour 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36,68 % (au lieu de 35,10%)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 42,77 % (au lieu de 41,52%)
- Taxe d'habitation (TH) : 13,11 % (au lieu de 12,73%)

Le produit fiscal attendu est de 264 134 €.

■ **SALLE DE RESTAURATION A L'ETAGE DU RESTAURANT AU JOUR LE JOUR**

M. le maire a informé le Conseil Municipal lors de la séance du 27 mars dernier que la commune venait de se faire notifier dans le cadre du programme ACTEE une subvention non prévue initialement et basée sur le cout de la maîtrise d'œuvre. Cette subvention d'un montant de 704,80€ a été accordée car les travaux ont permis une rénovation thermique de l'étage du bâtiment. Le taux de subvention est finalement de 65,31%. Cette nouvelle salle multiservices à l'étage du restaurant est en fonction depuis Septembre 2023.

Dépenses H.T.		Recettes		%
Maîtrise d'œuvre architecte	8 207.07 €	Etat (DSIL)	13 600.00 €	14.71
Etude de faisabilité	1 600.00 €	DÉPARTEMENT (FST)	23 635.00 €	25.56
Autres honoraires	4 468.55 €	VITRÉ COMMUNAUTÉ (Fonds De Concours)	22 437.00 €	24.27
Travaux	78 187.70 €	Subvention ACTEE 2 (Maîtrise d'œuvre)	704.80 €	0.77
		Autofinancement Communal	32 077.52 €	34.69
TOTAL	92 454.32 €	TOTAL	92 454.32 €	100.00

AU JOUR LE JOUR
RESTAURANT - BAR - EPICERIE
VISSEICHE 02 99 49 83 37

SALLE DE SÉMINAIRE
REUNIONS, ASSOCIATIONS
REPAS FAMILLE OU ENTREPRISE

Entrée indépendante par l'extérieur à l'étage

Salle équipée d'un écran avec vidéoprojecteur



Chantiers et stages à caractère éducatif

Le dispositif « Chantiers et stages à caractère éducatif » anciennement « opération argent de Poche » donne la possibilité aux adolescents de la commune âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces chantiers auront lieu du mardi 15 juillet au jeudi 17 juillet, de 8h30 à 11h30. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : espaces verts, services techniques, etc. pour accomplir des missions diverses.

Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, un employé communal qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

Comment s'inscrire ?

Les jeunes intéressés pour participer aux chantiers remplissent un dossier d'inscription.

Le dossier de candidature est à retirer en mairie avant le 3 juin 2025.

PROCHAIN DISPOSITIF :

Du mardi 15 juillet au jeudi 17 juillet 2025.

Dossier à retourner en mairie au plus tard le mardi 3 juin 2025.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 02 99 76 38 48 ou par mail : mairie@visseiche.fr



Zoom sur...

Rencontre avec Mme Edith Simon

Au moment où l'école retrouve sa place au cœur du centre bourg avec la construction d'un mur surmonté d'une grille et d'un parvis avec accès aux personnes à mobilité réduite, il nous a paru intéressant de rencontrer Madame Edith Simon qui a travaillé au sein de l'école pendant 12 ans.



Quand avez-vous commencé ?

J'ai commencé à travailler à l'école comme « employée à tout faire » le 1^{er} Juillet 1964. Je travaillais à la Cantine et m'occupais du ménage des sœurs. Il n'y avait pas l'eau de la ville ni de chauffage central. La lessive se faisait à la main, on se servait de la lessiveuse pour faire bouillir le linge. A l'école, il y avait trois classes de 6 à 14 ans. L'école des garçons, route de Rennes comptait deux classes. Les enfants de cette école venaient manger à l'école des filles. Le midi, nous avions 99 enfants à déjeuner plus les instituteurs. 15 mangeaient dans la cantine et 84 dans le réfectoire (Actuellement une partie de la classe maternelle).

Vous habitez où ?

J'ai habité 12 ans dans le bâtiment de l'école au 1^{er} étage au dessus de l'actuelle classe Maternelle.

Employée à tout faire cela voulait dire quoi ?

Je faisais du ménage, la cuisine pour les sœurs et le jardin (coté allée du presbytère). Le poulailler était à coté de la lessiveuse.



◀ *La lessiveuse avant sa démolition en Juillet 2024 : « On déposait un récipient en fonte avec un couvercle. On allumait le feu pour que l'eau bouillait. On déposait le linge quand l'eau bouillait. On entreposait du bois à gauche. Puis on sortait le linge du récipient, on le rinçait et on l'étendait dans le jardin. »*

Comment se passait votre journée de travail ?

Je commençais à 7H00 le matin pour allumer la cuisinière à bois et charbon la matinée. Sœur Suzanne, la sœur infirmière (elle quitta l'école en Aout 1974) m'aidait les jours de cantine pendant 4 H par jour. Il fallait chercher l'eau à la pompe près du presbytère et il fallait beaucoup d'eau car après le repas la vaisselle était faite à la main. Je finissais la journée à 21H car il fallait éplucher les légumes à la main pour le lendemain. L'école commençait à 9H00 et la sortie était à 17H00.

Quels étaient vos jours de congés ?

A ce moment là, le jour sans école était le jeudi (jusqu'en 1972). Nous avions école le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Les vacances scolaires étaient uniquement à Noël et Paques et de la fin Juin jusqu'au 15 septembre. J'étais en congés le jeudi après-midi et le dimanche après-midi de 14H à 18H30. Je revenais pour préparer le diner. J'avais 6 semaines de congés en Juillet et Août.

Comment fonctionnait la cantine ?

Les parents fournissaient en nature des volailles, les pommes de terre et les pommes pour faire la compote. En viande, on se fournissait aux bouchers de Visseiche, MME DUPOND et M. LE GUEN. Et le samedi, c'était MME PLASSIER de Marcillé-Robert. On achetait en gros à un fournisseur de Rennes.

Vous étiez associée à la vie religieuse de la Communauté ?

On faisait les bouquets à l'église. Les sœurs disaient la prière pendant que je leur préparais le petit déjeuner et le diner.

Avez-vous un autre rôle au service des sœurs ?

J'ai eu mon permis de conduire en 1967. Et lorsque Sœur Marie de l'Enfant Jésus est partie de Visseiche en 1972 c'est moi qui conduisais les sœurs en voiture jusqu'à mon départ.

Pourquoi avez-vous quitté l'école en 1976 ?

Le nombre d'élèves diminuait fortement au fil des ans Sœur Agnès et Sœur Suzanne avaient quitté Visseiche à l'été 1974. En 1974-1975, on ne servait plus qu'environ une soixantaine de repas. La cantine gérée par l'OGEC était déficitaire. On m'a proposé de passer à mi-temps. J'ai donc décidé de quitter l'école et la Communauté en Juillet 1976. J'ai changé totalement de milieu professionnel.

Que reprenez-vous de cette période de vie ?

Je ne garde que de très bons souvenirs avec les sœurs et les institutrices. Les dernières années, j'intervenais même dans les classes en aidant aux travaux manuels.

On apprenait à coudre pendant les vacances. Sœur Agnès dirigeait avec autorité l'école et la Communauté. Toutes les sœurs me traitaient avec bienveillance.

La vie à l'école RPI Marcillé-Visseiche

Durant cette seconde partie d'année, les élèves de moyenne et grande section du RPI ont suivi un programme de prévention des violences sexuelles, ainsi que la promotion de relations égalitaires entre les garçons et les filles. À partir d'une approche ludique, basée sur la rencontre avec la marionnette Marvin, les enfants apprennent à nommer les différentes parties de leur corps, en particulier les endroits sensibles et intimes. De ces jeux émergent alors la différenciation entre les jeux possibles et les situations inacceptables.



Après plusieurs semaines d'entraînement, tous les élèves âgés de 8 à 11 ans du RPI ont passé leur permis piéton. Ce dispositif lié à la sécurité routière s'est déroulé sous le contrôle des Gendarmes de Janzé et de la Guerche de Bretagne. Tous les élèves ont réussi ce premier examen officiel !



Depuis le mois de février et jusqu'à la fin de l'année, les élèves des deux écoles développent leur éducation artistique et culturelle. En ce moment, les élèves de CM1/CM2 réalisent une pièce de théâtre basée sur une légende bretonne. Actuellement en répétition, ils se produiront sur scène au mois de juillet, à Arbrissel. Pendant ce temps, les élèves de PS, MS, GS découvrent la danse contemporaine auprès d'une professeur de danse. Chacun explore ses capacités motrices sans oublier l'essentiel... prendre du plaisir !



Tous les élèves du RPI vous convient à participer à leur Kermesse du dimanche 29 juin. Au programme : Défilé le matin, Spectacle l'après-midi.... Familles, Amis, futurs et anciens élèves, Habitants de Visseiche ... vous y êtes tous conviés !

Si vous souhaitez découvrir notre école, je vous invite à me contacter par téléphone au 07.88.89.74.74. Nous conviendrons ensemble d'une date de rendez-vous afin d'échanger sur les projets, visiter les locaux et faire connaissance.

ÉTAT CIVIL (JANVIER-MAI 2025)

ILS SONT NÉS...

- 15 mars : 1 naissance
- 27 mars : Joséphine LEFEUVRE, 2, La Basse Fresnais
- 8 avril : Esmée BELINE 18, rue du Château
- 26 avril : Hélios NATU, 5, La Cornouaille
- 6 mai : Eugenie JOHNSTON, 3, Les Moulins Neufs

IL NOUS ONT QUITTÉ...

- 6 février : Jean BIGNON, 89 ans, 2, Le Vieux Moulin
- 6 mars : Maurice BESNARD, 94 ans, 1, L'Armerie

Jean BIGNON a exercé trois mandats de conseiller municipal de 1989 à 2008 (deux mandats avec Maurice VIEL, maire et un mandat avec Fernand CROSNIER, élu maire en 2001).

Merci pour toutes ces années au service de la Commune !

Arrêt sur image

AOÛT 1914 : LE TÉMOIGNAGE DE FRANCOIS TOUBON A LA MEDIATHEQUE



François TOUBON maire de Visseiche de 1945 a participé à la première guerre mondiale. Il est fait prisonnier à la fin du mois d'Aout 1914 par l'armée allemande. Grâce à sa famille, la Commune dispose désormais de son Journal du 1^{er} au 31 aout 1914. Ce livret est disponible en prêt à la médiathèque.

Intercommunalité

Lancement du réseau MOVA

À compter du 1^{er} septembre 2025, le réseau **MOVA (MOBilités Vitré Agglomération)** concentrera tous les **services de mobilités** de Vitré communauté.

Opéré par la Société Vitréenne de Mobilités (issue d'un groupement entre Keolis et RGO), le réseau **MOVA** entend proposer à tous les habitants de l'agglomération un **bouquet complet de mobilités**. Cela constitue un véritable choc d'offre avec un réseau de transport sans zone blanche. Chaque commune aura désormais accès tous les services de mobilités : transport collectif, transport scolaire, transport à domicile pour les plus fragiles, location de vélos et covoiturage du quotidien.

Le réseau se veut proche des habitants, avec l'ouverture d'une agence commerciale à la Maison des Mobilités à Vitré, relayée par une agence mobile qui ira à la rencontre de tous les habitants du territoire.

Pour un usage pratique et instantané, conforme aux nouveaux standards, une digitalisation des services sera mise en place progressivement **avec notamment** :

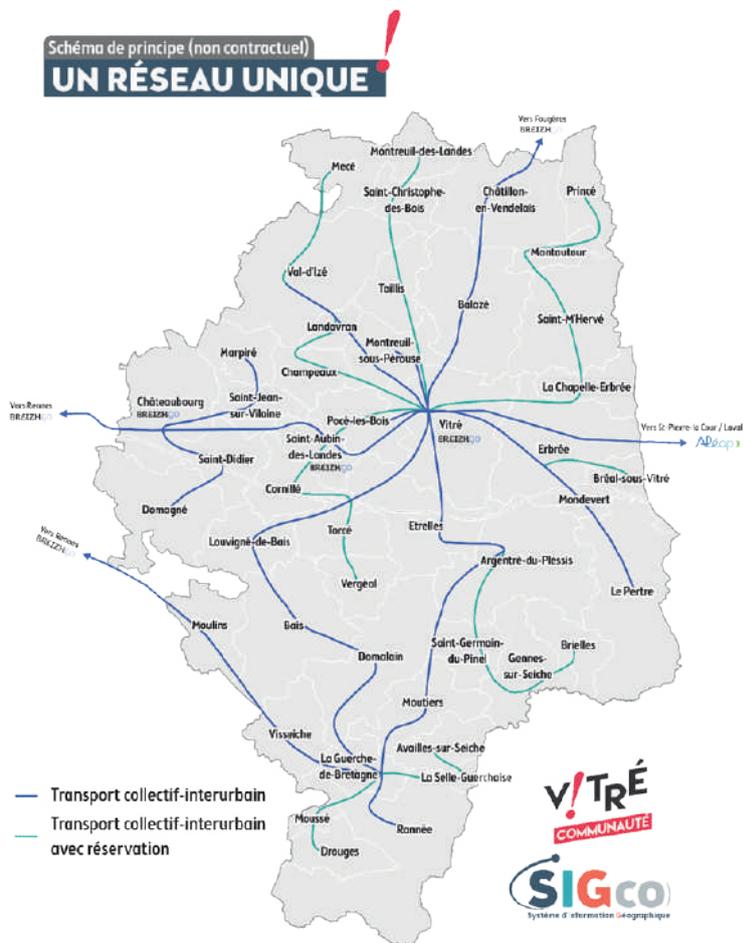
- Une application mobile et un site internet dédiés
- Une boutique en ligne
- De l'information voyageur en temps réel
- Des réservations de transport, covoiturage et location de vélos en ligne.

Les nouveautés pour notre commune :

À Visseiche, la ligne interurbaine BreizhGo n°3 permettra de rejoindre La Guerche-de-Bretagne grâce à 8 allers-retours par jour en semaine et 4 allers-retours le samedi.

En complément, cette ligne desservira également les communes de Moulins, Piré-Chancé, Amanlis, Châteaugiron, Domloup, Chantepie et Rennes.

Depuis la Guerche-de-Bretagne, vous pourrez emprunter la ligne interurbaine régulière n°10 ou n°11 en direction de Vitré (10 allers-retours par jour en semaine et 3 allers-retours le samedi). Ces deux lignes desserviront les communes de Bais, Louvigné-



de-Bais, Domalain, Rannée, Moutiers, Etreilles et Argentré-du-Plessis, ainsi que les zones d'activités de Montigné, du Pont, de la Bougeoire, de la Vague de la Noé, des Saulniers et de Piquet.

Enfin, Visseiche bénéficiera du service de transport à domicile (sous conditions d'accès), du transport scolaire et des services de covoiturage et de location de vélos.

A compter du 16 juin, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site mova.bzh, et à l'agence commerciale MOVA (place du Général de Gaulle à Vitré).

Contact : MOVA - MOBilités Vitré Agglomération

Email : contact@mova.bzh

Taxi.com : nouvelle organisation

Dans le cadre du réseau communautaire MOVA, le service Taxi.COM va disparaître à partir du 1^{er} septembre 2025 pour être remplacé par une offre de transport collectif à domicile. Ce service sera réorganisé dans son fonctionnement : réservé à certains publics avec des difficultés de mobilité, il permettra de pouvoir accéder dans certaines conditions aux pôles de centralité du secteur de résidence (soit Vitré, La Guerche, Châteaubourg ou Argentré) et aux établissements médico-sociaux. Il fonctionnera du lundi au samedi, de 9h à 17h et conservera une tarification spécifique de 4€ par trajet, dans la limite de 2 allers-retours par semaine. Ce service n'aura pas vocation à réaliser du transport sanitaire et/ou pris en charge par la Sécurité Sociale, conformément aux compétences d'une Autorité Organisatrice des Mobilités.

En conséquence de cette nouvelle organisation et des délais de traitement des dossiers, nous refuserons les nouvelles inscriptions au service Taxi.Com **à partir du 16 juin 2025**, date à laquelle les renseignements pour l'inscription au nouveau service de transport à domicile MOVA seront disponibles :

- Par mail à l'adresse contact@mova.bzh
- Par téléphone, au 02 22 19 50 70 (**téléphone en service à partir du 16 juin 2025**)
- En physique à l'agence MOVA située dans les locaux de la Maison des mobilités, 15 place du Général de Gaulle à Vitré.

Le service actuel prendra fin le 30 août 2025.

L'agenda de l'été

• **Dimanche 29 Juin à Visseiche :**



Ecoles
Sainte Marie Marcille-Robert
Saint Pierre Visseiche

KERMESSE

DIMANCHE 29 JUIN 2025

Terrain de Foot de Visseiche
Organisée par l'APEL

11:30 : DÉFILÉ DES ENFANTS
14H30 : SPECTACLE DES ENFANTS

Maquillage enfant, pêche à la ligne, tour de Poney, structure gonflable, course de tracteur à pedales, petit train, loto bouse et bien d'autres surprises à découvrir sur place...

REPAS SERVI LE MIDI

MOULES FRITES
UNE BOISSON, FROMAGE, DESSERT, CAFÉ

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
apelmarcillevisseiche@gmail.com
ou par téléphone 06 13 49 14 11 (Hélène Moreau)

REPAS : 16€ ADULTE, 10€ ENFANT -12ANS

• **Dimanche 13 Juillet à Visseiche :**



ORGANISÉ PAR L'A.C.C.A

VISSEICHE

CONCOURS DE PALETS

DIMANCHE 13 JUILLET 2025

9H30 - EN INDIVIDUEL - 5€
14H30 - EN ÉQUIPE - 10€

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

LOTS : PRIX, COLIS DE VIANDES, PANIERS GARNIS...

L'ACCIDENT NE REPEND PAS AUX VOLS ET AUX ACCIDENTS

• **Samedi 5 Juillet à Visseiche :**



ESVA
1977

SAMEDI 05 JUILLET 2025

SOIRÉE JAMBON A L'OS MIX GRILL

ORGANISÉ PAR L'ESVA

MENU

Apéritif - Kir / Kir Breton
Plat - Jambon à l'os ou
Mix grill (poulet + merguez)
Boisson - un verre de vin ou 25cl de bière
Dessert - grillé aux pommes
Café

20€ ADULTE
10€ ENFANT

INSCRIPTION avant le 10 Juin !

à partir de 19h | Salle des fêtes de visseiche

Renseignements au : 06 74 00 01 14

Boissons personnelles interdites

• **Dimanche 27 Juillet à Visseiche :**



VISSEICHE

VISSEICHE VIDE GRENIER

27 JUILLET 2025
5H-18H

2€ LES 5 MÈTRES

ORGANISÉ PAR LA COMMUNE DE VISSEICHE

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE VISSEICHE - MAIRIE@VISSEICHE.FR OU 06 85 61 50 09

SANS RESERVATION

Le coin des associations

CLUB « DE L'ENTRAIDE ET DE L'AMITIÉ » VISSEICHE



Notre club compte actuellement 45 adhérents dont 20 de plus de 80 ans.

Nous nous réunissons tous les quinze jours pour la belote, triomino, plus quelques repas et sorties spectacles. Pour la survie de l'association nous avons

besoin de jeunes retraités afin de diversifier les activités et en créer de nouvelles qui peuvent se faire inter clubs, rando, danse, marche nordique, café numérique, Seniors en vacances et autres.

Une réunion d'information vous est proposée le mercredi 25 juin à 20 h salle communale de Visseiche.

Tous les jeunes retraités de la commune sont invités à y participer.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour plus d'infos vous pouvez contacter le président Daniel Cornée. Tél : 02 99 76 38 78.

ENTENTE SPORTIVE VISSEICHE-ARBRISSEL

Samedi 17 mai, c'était l'assemblée générale de l'Entente Sportive Visseiche-Arbrissel, avec environ 60 personnes, au préau du stade 3, rue Robert d'Arbrissel. La municipalité était présente à cette AG conviviale, familiale mais aussi empreinte d'émotion. La saison s'achève avec 65 joueurs licenciés, 15 bénévoles et 2 arbitres. La dynamique est bonne avec 3 équipes (1 en D3 et 2 en D4) et maintien des équipes en place.



Pour la prochaine saison, l'ESVA recherche des joueuses pour étoffer son équipe déjà à 10 à ce jour. Abasse DIALLO nouvel arbitre officiel a été accueilli. Autre évènement marquant de la saison : l'aménagement d'un local buanderie pour un montant d'environ 7 680 € (5 000 € par la Commune et 2 680 € par le club). M. le Maire au nom de la municipalité a remercié personnellement les 12 bénévoles qui ont participé à cet aménagement. Une pointe d'émotion et de reconnaissance à la fin de ce rendez-vous annuel : Le bureau de l'ESVA a nommé Amand CHOPIN Président d'honneur de l'ESVA.

M. Amand CHOPIN est entré au club en 1972. Après une période de 1975 à 1985 à Moutiers, il est revenu définitivement au sein de l'ESVA. Une marque de reconnaissance pleinement méritée pour toutes ces années de bénévolat !



Médiathèque municipale

Arleane
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

L'inscription est gratuite, il suffit de remplir et signer une fiche, la carte vous permet d'aller dans les 35 bibliothèques du réseau Arleane. Une navette apporte vos réservations des bibliothèques de Domalain, La Guerche de Bretagne, Moulins et Rannée, deux fois par mois. Informations sur arleane.vitrecommunaute.bzh

Médiathèque Municipale

Les ouvertures de cet été !

- Le mercredi matin de 10H à 12H :
2 juillet, 9 juillet, 16 juillet et 23 juillet.
- Le mercredi après-midi de 16H à 18H :
2 juillet, 9 juillet, 20 août et 27 août.
- Tous les samedis, de 10H à 12H.
- Le dimanche de 10H à 12H :
6 juillet, 13 juillet et 31 août.

**INFORMATIQUE
À LA MÉDIATHÈQUE**

QUAND ?
Tous les mercredis de 14 h à 16 h

COMMENT ?
Séance individuelle de 30 minutes
02 99 76 52 68
mediatheque@visseiche.fr

POUR QUI ?
Ouvert à tous les abonnés de la médiathèque **GRATUIT**

POURQUOI ?
Pour vous aider avec :
• La messagerie électronique
• Le traitement de texte
• Les sites administratifs
• L'organisation votre ordinateur
• Tri de vos photos
et toutes vos questions numériques !

Médiathèque de Visseiche

02 99 76 52 68 - mediatheque@visseiche.fr
8 impasse Mathurin Boury - 35130 Visseiche

Responsable de la publication : Bruno GATEL

Rédaction :

- Commission Communication :
Tiphaine COCHET, Jérôme VIDAL, Ludovic HAREAU, Eric FRITEAU
Crédit photos : Commune, Ecole, Associations

Tirage à 400 exemplaires - Imprimerie REUZÉ